

L'Islam, un facteur d'intégration ?

Chérif FERJANI

Puiser des valeurs dans des convictions religieuses peut-il constituer un des facteurs d'intégration ? C'est ce que nous avons demandé à Chérif FERJANI, lors d'une conférence organisée à l'ADATE (Association Dauphinoise pour l'Accueil des Travailleurs Etrangers) à GRE-NOBLE le 23 mars 1993, dont nous reproduisons ici quelques extraits.

Tout d'abord nous devons préciser ce qu'on entend par intégration et ensuite voir si l'islam, — par son contenu, par les valeurs qui lui sont inhérentes, par la norme dont il serait porteur — peut être un facteur d'intégration ou un obstacle à l'intégration. Je dis bien un facteur, et non pas le facteur, cela peut être un facteur parmi d'autres.

Voyons d'abord le cas où l'on entend par intégration ce trait caractéristique de l'expérience française depuis la révolution, à savoir l'assimilation, l'obligation de ressemblance, le refus de toute différence. Ce sont d'ailleurs des français qui les premiers en ont souffert : c'étaient les bretons, les occitans,... c'étaient les identités culturelles locales ou régionales dont on ne voulait pas entendre parler parce qu'on pensait que pour être français il n'y avait qu'un modèle : le modèle jacobin, la culture française, la langue française, et tout ce qui était réfractaire à ce modèle unique et exclusif était mauvais ; il fallait — pour reprendre l'expression d'un révolutionnaire français — "couper tout ce qui dépasse".

Si c'est ça l'intégration, alors je dis que non seulement l'islam, mais toutes références identitaires, toutes résistances à la volonté de "couper tout ce qui dépasse", seraient contraires à l'intégration, et il est important de dire que ce modèle est entré en crise en France depuis les années cinquante. Je crois que la deuxième guerre mondiale, la collaboration et l'épisode nazi, ont montré ce à quoi peut conduire un tel modèle si on le pousse jusqu'à sa logique ultime. Je crois que la société française en est revenue.

Insérer, ce n'est pas intégrer...

Plus tard, l'un des vecteurs du mouvement de 68 a été : le Droit à la Différence. Mais quand on dit "le droit à la différence", on n'a pas totalement résolu le problème de l'intégration non plus car il existe des excès, dont le modèle a été le jacobinisme, et qui a fait des petits partout ailleurs y compris dans les pays musulmans. Kamal Ataturk était un jacobin à sa manière. Les jeunes turcs en Turquie étaient des jacobins à leur manière, le Baath irakien, c'est du jacobinisme, le Baath syrien, c'est du jacobinisme, Nasser c'était du jacobinisme, l'Algérie c'était du jacobinisme, et même plus : aujourd'hui, les plus jacobins en Algérie, c'est le FIS : une nation, un état, une langue.

Face au modèle jacobin, il y a un autre modèle : le modèle anglo-saxon, qui précisément au nom du droit à la différence n'aime pas beaucoup les termes d'intégration ni d'assimilation. Il parle d'insertion, et aussi beaucoup des "communautés". Il n'y a pas de citoyens, il y a des membres de communautés, et l'Etat traite avec les représentants de ces communautés. Et ces communautés ont leurs propres institutions, leurs propres normes, leurs propres règles et elles vivent repliées sur elles-mêmes. Elles s'inscrivent dans des territoires identitaires. Quand vous allez à New-York, il n'y a pas d'espaces publics : il y a des territoires communautaires, le territoire des noirs, le territoire des jamaïcains, le territoire des blancs, etc. Et chaque communauté vit repliée sur elle-même et ignore l'autre. Les échanges avec les

autres communautés sont plutôt agressifs. C'est la même chose en Angleterre. Et vous avez des gens qui par désenchantement du modèle jacobin, parlent de l'insertion des communautés. Insérer, ce n'est pas intégrer. Il n'y a pas de mélange, chacun dans son territoire.

Et cette tentation existe aussi bien chez des immigrés eux-mêmes, et les mouvements intégristes musulmans revendentiquent le modèle anglo-saxon d'insertion communautaire pour se poser *eux* en tant que représentants des communautés par rapport à l'état pour que l'état traite avec eux. Et ils vont jusqu'à dire : "dans nos communautés, laissez-nous régler nos affaires sur la base de notre culture, sur la base de nos normes et valeurs", allant jusqu'à revendiquer un statut juridique différent, ce qui est la conséquence logique du "droit à la différence" : la différence de droits. Un statut juridique différent. Cela arrange aussi les tenants de l'exclusion qui eux précisément parlent de droit à la différence / différence de droits.

Droit à la différence... différences de droits

Différence de droits : on ne parle pas de la même chose quand on parle de différence de droits : quand l'intégriste parle de différence de droits, il revendique un statut personnel à part pour les musulmans, quand Le Pen parle de différence de droits, c'est la sécurité sociale, le chômage pour les nationaux, les allocations familiales, etc. Tout cela, ce sont des différences de droits, et chacun met dans le sac des "différences de droit" ce qui l'arrange. Mais attention, ceux qui ont le culte du droit à la différence doivent être conséquents : et entre ces deux extrêmes, il y a beaucoup d'hommes politiques français, de gauche comme de droite, qui sont tentés par le modèle américain : l'hégémonisme américain se traduit entre autre à ce niveau-là.

Quand elle a eu des problèmes avec les Maliens, la Mairie de Paris a traité avec les représentants des Maliens : cela veut dire qu'elle a accepté le principe communautaire, le principe de représentant d'une communauté. On traite aussi avec le représentant de la communauté chinoise,... quartier dans lequel les

autorités françaises ne rentrent plus. La tentation existe aussi à Lyon : à Rillieux la Pape, le maire a été exclu de l'UDF pour avoir composé avec le Front National ; le conseiller chargé de l'immigration est un élu du Front National, qui lui-même a nommé un intégriste musulman comme responsable des communautés avec lequel il traite. On va même jusqu'à financer les mouvements intégristes en pretextant qu'ils font du travail de terrain, qu'ils travaillent dans

sentants" et dans ce cas-là, il n'y a plus de citoyens.

Mais la laïcité c'est qu'il n'y ait pas d'intermédiaire entre l'état et le citoyen : vous êtes libre d'appartenir à une église, à un syndicat, à un parti politique, à une communauté de quelque sorte que ce soit, mais l'état lui, traite avec le citoyen. Or, à ce niveau-là nous sommes en train de faire des concessions, soit par dépit du modèle jacobin, soit par opportunisme politique, par recherche de solutions de



les quartiers et qu'ils les "pacifient": en bref, on nous dit : "l'essentiel est d'avoir la paix ! Peut importe les moyens. Si les intégristes arrivent à pacifier les Minguettes, on traite avec eux". Ça c'est une logique qui est une dérive du "droit à la différence".

Voilà, l'intégration est une voie difficile à trouver entre ces deux solutions de facilité : soit je ferme les yeux et je dis : "il n'y a pas de différence", soit je dis : "je les laisse résoudre leurs problèmes et je traite avec leurs repré-

facilité. Alors entre les deux, quelle est la solution ? Il n'est pas question de nier les différences : les différences sont là, et la laïcité ce n'est pas nier les différences mais circonscrire les territoires où s'expriment les différences. Et dans les territoires, les espaces publics, c'est la norme républicaine, c'est le contrat social qui s'applique à tout le monde sans discriminations. La loi inhérente au contrat social n'est pas sacrée, et elle peut changer d'une législature à une autre. C'est peut-être fragile, mais au moins ce

n'est pas la norme propre à un groupe particulier. Et ce n'est pas quelque chose de sacré ni d'indiscutable, on peut le réviser.

Islam et intégration...

Et l'islam face à cette intégration ? L'intégration est quelque chose de complexe, l'islam l'est aussi : il n'y a pas un islam monolithique, il y a des lectures de l'islam, des interprétations de l'islam. Il y a ceux qui pensent que l'islam est porteur d'une norme absolue et intangible qui doit s'appliquer partout, tant dans la vie privée que dans la vie publique, dans les espaces privés que dans les espaces publics, et d'autres qui pensent que l'islam est porteur d'une norme mais qui n'est ni univoque, ni intangible, ni absolue.

La première lecture ne peut pas s'accommoder de l'intégration telle que je viens de la définir, elle ne peut s'accommoder que de l'insertion communautaire, et c'est celle-là qui est revendiquée : l'islam intégriste en France revendique l'insertion communautaire et demande à l'état de traiter avec lui en tant que représentant de la communauté musulmane en France, et il réussit parfois à le faire, à l'imposer. Et il y a l'autre lecture qui dit : oui, toutes les religions sont porteuses de normes, et c'est la raison d'être des religions, c'est un réservoir inépuisable de valeurs et de normes. Ce n'est pas cela qui est dangereux dans les religions, ce qui est dangereux c'est la tentation de considérer sa norme comme quelque chose d'intangible et d'absolu et qui doit s'imposer partout, c'est-à-dire qui doit s'instituer à la place de la loi politique, qui doit régir à la fois l'espace privé, la conduite individuelle des gens, mais aussi l'espace public. Il est tout à fait normal que les gens croient en des valeurs et s'inspirent de normes dans leur conduite. Qu'ils aillent chercher ces valeurs dans leurs convictions religieuses, philosophiques, sacrées ou profanes, c'est leur affaire, c'est ça la liberté de conscience. Qu'ils aillent chercher ces valeurs dans le judaïsme, dans le christianisme, dans l'islam, dans le bouddhisme, ou dans tel ou tel courant spirituel, c'est légitime, c'est normal, et c'est un droit, un droit qui découle de la liberté de conscience.

Il y a problème quand ils nous présentent ces normes comme devant s'imposer dans l'espace public. Alors que la laïcité, ce n'est pas d'interdire aux gens de s'inspirer de leur sacré dans leur conduite individuelle, mais simplement de dire que quelque soit la valeur de leur sacré, il faut essayer de respecter les autres dans les espaces où vous n'êtes pas seul, et accepter que ces espaces soient régis par une norme profane qui présente l'avantage de pouvoir être discutée, et de pouvoir évoluer, et qu'elle incarne la volonté générale du peuple à un moment déterminé.

Alors l'islam, un facteur d'intégration ? Pour reconnaître l'autre — l'intégration c'est ça : c'est s'accepter mutuellement — on a besoin d'être reconcilier avec soi-même, on a besoin de savoir qui on est. L'islam peut être — et il l'est pour beaucoup de musulmans qui vivent en France — un facteur de construction de son identité, un facteur d'auto-reconnaissance, et donc en tant que tel, il peut être une bonne démarche pour mieux connaître l'autre, c'est en ce sens là qu'il peut être un facteur d'intégration, un facteur et non pas le facteur, ce n'est pas un facteur exclusif. Si les gens cherchent leur identité de ce côté là, ils en ont le droit. Encore faut-il qu'ils ne soient pas les otages de pouvoirs qui veulent en faire des lobbies. Et ça existe : l'Arabie Saoudite dit ouvertement que les musulmans doivent s'organiser comme les juifs en France, et servir de lobby, c'est-à-dire de groupe de pression, sur les états. (...)

L'intégration, c'est se comporter en tant que citoyen. Je sais que les intégristes préfèrent le modèle de l'insertion communautaire car j'ai discuté avec eux. Et l'attitude de beaucoup de musulmans qui vivent en France est différente, le problème c'est qu'il s'agit d'une population d'origine rurale, analphabète, qui s'est toujours déterminée par rapport à son sacré.

Beaucoup d'immigrés, dans les années 60-70, avec le mythe du retour, mettaient la religion entre parenthèses, et ils se consolaient en se disant "avant de rentrer définitivement au pays, on fera un détour par la Mecque". Le pèlerinage a cette fonction d'amnistie, il efface tous les péchés. Cela concerne surtout les musulmans d'origine populaire. Avec la fin du

mythe du retour, avec la sédentarisation en France, ils ne peuvent plus tricher. Le vieillissement de la population accentue cela aussi. La demande de lieux de culte a alors commencé à émerger, "maintenant je vis ici, alors j'ai besoin de me raccrocher à quelque chose". La demande est aussi liée à la venue des familles : on veut se prolonger à travers ses enfants, et on peut ou on a l'impression de se prolonger à travers ses enfants quand on leur transmet sa culture. C'est aussi à ce moment là qu'a émergé la demande de ce qu'on appelle les "Cours de Langue et Culture d'Origine". Et quand on demande à cette population rurale, "qu'est-ce que c'est la culture", ils répondent : "c'est la religion". Pourtant, ils ne se reconnaissent ni dans l'islam du pays d'origine, ni dans l'islam des groupes intégristes en France. Le problème c'est qu'ils n'arrivent pas à créer leur propre islam. (...)

Pour moi l'islam n'est pas fatallement intégriste, comme le christianisme n'est pas fatallement intégriste, comme le judaïsme n'est pas fatallement intégriste, toutes les religions sont porteuses de normes et de valeurs. Et dans toutes les religions la tentation existe de chercher à imposer cette norme, cette valeur aux autres, comme il y a la possibilité de s'opposer à cette tentation, de relativiser sa norme, et d'accepter les autres, d'accepter de vivre avec les autres autrement que sur la base de sa propre norme. (...)